



Comité directeur du 25 novembre 2024

A LOUHANS

Beaurepaire/Le Fay	Présent Excusé	Daniel Thincelin Alain Dugnas
Branges	Présentes Excusée	Christine Chamard / Chantal Beck Christiane Lemard Liliane Raymond
Louhans-Chateaurenaud	Présentes	Catherine Secchi / Chantal Michel / Catherine Roy / Monique Hostettler
Pierre-de-Bresse	Présentes	Françoise Hintze/ Marie-Thérèse Boissard/ Martine Joly/ Anne-Marie Roy
Romenay	Présents Excusée	Odette Hamel/ Patrick Gruel Odette Farris
Sagy	Présentes Excusée	Denise Moureau/ Florence Miniau Elisabeth Gilles
St-Germain-du-Bois	Présente Excusées	Nicole Reydellet FCT / MD

1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 02 octobre 2024

Le compte rendu est approuvé

2– Point des responsables de section sur la rentrée

Beaurepaire : Pas de remarques.

Branges : Jauge mise en place pour les activités gymniques : 30 personnes pour la gymnastique douce, 25 pour la gym d'entretien du mercredi et 35 pour la séance du vendredi.

Deux personnes ont été remboursées de leur adhésion n'ayant pas eu de place à Branges mais ne souhaitant pas non plus participer à l'activité gym à Louhans qui leur avait été proposée.

Louhans : Monique Hostettler a également institué une jauge pour son cours de gymnastique (54 personnes inscrites), elle a dédoublé le cours du mardi, le premier est à 8 h avec 18 personnes, le second à 9h avec environ 30 personnes.

18 adhérents en SMS.

Catherine insiste sur le fait qu'il ne faut pas accepter les manques de respect de la part des adhérents.

Pierre de Bresse : Pas de problème particulier.

Romenay : Le cours de gymnastique a été dédoublé aussi, le premier cours le mardi de 11h15/12h15 et le deuxième de 14h15/15h15.

Sagy : Pas de problème.

Saint Germain du Bois : RAS

3 – Suivi formation

Présentation par Monique des prochaines formations. Il serait nécessaire de prévoir un recyclage gym dans les différentes sections.

Catherine : Monique est en charge d'organiser une journée avec Séverine Haas.

Cas de Joël Allimann (Tai Chi Romenay) et de Marie-Claire Jobard (danse Louhans) : pas de M2 en Bourgogne Franche-Comté : attendre l'année prochaine.

Budget à faire pour fin janvier 2025.

4– Thé dansant

Participation en nette baisse : 230 personnes au lieu de 320 en 2023.

Bilan positif : 1375 €

Bilan qualitatif : renouveler les bénévoles car ce sont toujours les mêmes qui participent.

Satisfaction unanime quant à la qualité de l'orchestre.

Prochain thé dansant ; le 16 novembre 2025 avec l'orchestre Karène Neuville. Marithé doit contacter l'orchestre pour mettre le contrat au point en ce qui concerne le tarif et les frais de déplacement. Pas de paiement en espèces.

Christine Chamard ne pilotera plus l'organisation du thé dansant en 2025.

Des décisions importantes doivent être prises par le CODIR :

4.1 Pour ce qui concerne le paiement de l'entrée par les bénévoles :

Les personnes **inscrites sur la liste des bénévoles et présents au poste prévu** ne paieront pas l'entrée au bal. Cette décision est mise au vote, accord à l'unanimité

4.2 Le thé dansant devrait-il avoir lieu tous les ans ou une fois sur deux ou plus du tout ?

Catherine propose de continuer en 2025 et nous verrons ensuite.

Vote du Codir : 4 contre un thé dansant – 4 abstentions et 6 pour.

Maintien du thé dansant.

5- Stagiaire

Il s'agit d'une candidate qui poursuit un cursus de formation dans un établissement d'enseignement supérieur sur : **Santé, vieillissement et activités physiques adaptées, activité physique adaptée et bien vieillir.**

Son stage aura lieu du 09/12/2024 au 28/05/2025 correspondant à 281 heure(s) de présence effective dans l'organisme d'accueil.

Pour l'intégrer dans nos activités, un planning lui a été proposé auprès de différentes sections : jeux de boules, tai chi, tir à l'arc, gymnastique, SMS, danse, atelier mémoire, Activ'mémoire.

6- Gestion des subventions

Catherine Secchi s'est proposée pour trouver des subventions.

7 – Préparation de l'AG

- a) Catherine propose d'inviter les maires des différentes sections ainsi que le Président de la communauté de communes. Elle propose que chaque responsable de section transmette l'invitation de la Présidente.
- b) En septembre 2025 auront lieu les élections de tous les responsables de section (sauf ceux qui ont été renouvelés récemment (Louhans, Pierre de Bresse)), et la nomination du bureau et du président. Autrefois, l'ensemble des élections était calé sur les années olympiques, la présidente propose de se recalcr en 2028.
Accord à l'unanimité du Comité.
- c) Bilan et budget prévisionnel : présentation des comptes par Odette.
Investissement informatique
Achat de 3 nouveaux ordinateurs plus Office vision pour la présidente, la webmaster et la secrétaire : accord du Comité à l'unanimité, à ajouter à la prévision d'achat de l'ordinateur de la trésorière, avec Office Vision et Sage (pour la comptabilité).
Externalisation du site web chez un fournisseur d'accès (OVH) Abonnement hébergeur : 110€ par an.
Demande de matériel de la part de Monique. Disponibilité à Beaurepaire. Faire le point et passer commande du manquant.
Achat du matériel Tir à l'arc manquant validé.
Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité du Comité.
- d) 40 ans de l'ABS – adhérents et bénévoles
Création d'un groupe de travail qui va faire des propositions en remplacement de la Grange Rouge. Membres du Comité volontaires : C. Secchi, C. Chamard, F. Miniau et N. Reydellet. Un appel aux volontaires sera fait lors de l'AG.
Pour les animateurs et les bénévoles du comité directeur, une sortie spécifique sera organisée en octobre.
- e) Question posée par Joël Bert en prévision de l'AG.
- f) Recrutement Webmaster et Référent formation
Un appel à candidature sera lancé lors de l'AG.
Un webmaster est recherché pour travailler en binôme avec le webmaster actuel.
Référent formation urgent car Monique s'arrête fin juin 2025.

- Besoin d'un animateur Atelier Mémoire pour Louhans.
- g) Organisation des tâches : les bénévoles sont identifiés.
Listing des adhérents arrêté le 25/11 au soir.
Le 4 décembre : Envoyer le nombre de présents et le nombre de pouvoirs à Catherine.
Le 10 décembre matin : mise en place de la salle et du bar
14 heures : ouverture des portes : 3 personnes à l'accueil pour vérifier les adhérents sur les listes

8- Questions diverses

Inventaire

C. Chamard va envoyer les listes d'inventaire à chaque section afin qu'elles soient mises à jour. A chaque section de faire le point et répondre rapidement.

10- Date du prochain comité

Le prochain CODIR aura lieu le 10 février 2025 à Pierre de Bresse

Prochaine réunion le lundi 10 février 2025 à 14 heures à Pierre de Bresse

La Secrétaire
Nicole Reydelle

La Présidente
Catherine Roy

Le document original, signé et authentifié, inscrit au Registre de l'Association, est disponible auprès de Françoise Hintze.